

École primaire publique ALPHONSE DAUDET - SAINT ALBAN-AURIOLLES

RPI du CHASSEZAC

Compte-rendu du Conseil d'École n°1

Séance du 6 novembre 2023

Présents : M. BICHET, Mme BOULLE, Mme CHAPUS, M. MARTINEZ, Mme PENNEC-GOURDON, Mme TRINTIGNAC (parents délégués), Mme BOICHUT (adjoind de St Alban-Auriolles) M. CLEMENT (maire de St Alban-Auriolles), M. DAYRE (adjoind de Chandolas), M. DUCROS (adjoind de Chandolas), M. THIBON (maire de Chandolas), Mme DELATTRE, Mme SUBERCAZE (ATSEM), Mme POUGET (AESH), Mme BINARD-RIBAUT, Mme LAFFONT, M. VEYRENC (enseignants), Mme TEYSSIER (directrice du RPI).

Excusés : M. DARNE (Inspecteur de l'Education Nationale), M. MALINCONICO (parent délégué), Mme RUIZ (AESH), M. LAVALETTE (enseignant).

Absent : M. CHAABI (parent délégué)

Le Conseil d'École N°1 s'est réuni lundi 6 novembre 2023 à 18h30 à l'école de Saint Alban-Auriolles.

La secrétaire de séance est Mme BINARD-RIBAUT.

Début de séance : 18h34

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1/ Adoption du PV du Conseil d'école N°3 en date du 26 juin 2023

Vote à main levée pour adoption du PV du Conseil d'école N°3 en date du 26 juin 2023.

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Adoption à l'unanimité du PV du Conseil d'école N°3 de l'année scolaire 2022/2023.

2/ Bilan des élections des parents d'élèves du 13 octobre 2023

137 parents inscrits sur les listes électorales. 101 votants soit un taux de participation de 73,72% (93 bulletins exprimés et 8 bulletins blancs et/ou nuls).

Ont été élus :

Classe TPS/PS/MS :

Titulaire : M. Arthur BICHET

Suppléant(e) : Mme Mylène BOULLE

Classe CE1/CE2 :

Titulaire : Mme Milène TRINTIGNAC

Suppléant(e) : M. Christophe MALINCONICO

Classe GS/CP :

Titulaire : Mme Rachel PENNEC GOURDON

Suppléant(e) : M. Kaïs CHAABI

Classe CM1/CM2 :

Titulaire : Mme Lisa CHAPUS

Suppléant(e) : M. Wesley MARTINEZ

Rappel du rôle des parents élus et des modalités de vote en Conseil d'école.

3/ Bilan de la rentrée 2023

a) Effectifs, Répartitions et Personnels

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les effectifs sont en baisse par rapport à 2022 (moins 10 élèves).

A ce jour, 92 enfants inscrits et répartis de la façon suivante :

- **Classe TPS/PS/MS** : 0 TPS – 10 PS – 10 MS soit 20 élèves sous la responsabilité de M. VEYRENC, assisté par Mmes DELATTRE et SUBERCAZE.

- **Classe GS/CP** : 9 GS – 12 CP soit 21 élèves. La classe est assurée par Mme TEYSSIER, assistée par Mme SUBERCAZE le matin. Le jeudi, la classe est assurée par M. LAVALETTE.

- **Classe CE1/CE2** : 11 CE1 - 12 CE2 soit 23 élèves. La classe est assurée par Mme LAFFONT. Le vendredi, c'est M. LAVALETTE qui fait classe.

- **Classe CM1/CM2** : 13 CM1 – 15 CM2 soit 28 élèves. La classe est assurée par Mme BINARD-RIBAUT.

Répartitions des effectifs entre les 2 communes : 14 élèves de Chandolas, 78 de St Alban.

■ Une réflexion sur les effectifs doit impérativement être menée entre les 2 communes, car cette année, les effectifs sont considérablement en baisse et sur les 2 ans à venir (2024 et 2025) ce sont quasiment 30 enfants qui partent au collège.

Depuis juin 2023, présentation des mouvements d'effectifs :

- 10 radiations (pour déménagements)

- 8 inscriptions (dont seulement 4 PS)

- 11 passages en 6^{ème}

→ ce qui fait 21 départs de l'école, pour seulement 8 arrivées.

Perspectives pour 2023/2024 : 1 radiation à venir en CM1 et 2 inscriptions en TPS pour janvier

► Des arrivées de familles avec des enfants scolarisables sur les 2 communes sont à privilégier si l'école ne veut pas être « en danger » pour les cartes scolaires à venir.

Prise de paroles élus : Arrivée sur le village de nouveaux boulangers qui ont un enfant scolarisable. Priorité est donnée aux familles avec enfants pour l'attribution des logements sociaux, mais les mairies n'ont pas le dernier mot dans les dossiers.

Prise de paroles parents élus : Les locaux de maternelle sont repoussants pour certaines familles qui font le choix d'inscrire leur enfant au privé à Ruoms.

Question parents délégués : *Est-ce qu'il est envisagé de la part de monsieur le Maire et son conseil d'augmenter des heures de présence d'un employé communal en qualité d'ATSEM en GS puisqu'à ce jour les enseignants se retrouvent tous les après-midis seuls avec un groupe élémentaire et un groupe de maternelle. De ce fait, beaucoup d'activités hors classe ne peuvent être envisagées car ils ne peuvent malheureusement pas gérer leur groupe hors de la classe seuls (par exemple : se rendre au jardin et y faire des activités).*

Réponse élus : Cette question est un marronnier depuis le début du mandat. Ce n'est pas possible pour des raisons budgétaires et de fonctionnement. En effet, pour cela il faudrait employer un personnel supplémentaire. Les activités nécessitant un personnel supplémentaire n'ont qu'à être faites le matin lorsque l'ATSEM est présente.

Prise de paroles enseignants : Il n'est pas envisageable d'inverser les activités. De plus, la circulaire du 13 juin 2023 a modifié les taux d'encadrement lors des sorties scolaires.

- Taux d'encadrement minimal des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires au-delà de 16 élèves est 3 adultes dont l'enseignant de la classe.
- Taux d'encadrement minimal en élémentaire pour une sortie sans nuitée jusqu'à 30 élèves est 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Toutefois, à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.
- Si une sortie scolaire ou une classe implique des élèves de maternelle et des élémentaires, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.

■ Présentation des personnels :

Accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) : Mme POUGET (2 enfants pris en charge) et Mme RUIZ (3 enfant pris en charge).

RASED (Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté) : M. DROUHOT (maître E) et M. SANNIER (psychologue scolaire).

Présentation des personnels de garderie et de la pause méridienne :

- Garderie du matin : Mme DELATTRE et Mme GIANGIORDANO
- Pause méridienne : Mme DELATTRE, M. DUBOIS et Mme RICH sur la surveillance de cour. Mme BONNAURE, Mme GIANGIORDANO et Mme SUBERCAZE dans les réfectoires.
- Garderie du soir : Mme DELATTRE, Mme GIANGIORDANO et Mme RICH
- Ménage quotidien des locaux scolaires : Mme BONNAURE

Personnels et bénévoles de la bibliothèque municipale : Mme KAPLER, responsable de la bibliothèque et employée communale, Mme PHILIPPEAU, Mme IUGHETTI, Mme POLLIN et Mme HAMDANI, bénévoles.

b) Budgets

■ Budgets alloués par la mairie :

Nature du budget	Montants	Période
Fournitures scolaires	63,42€/ élève en élémentaire 43,42€/ élève en maternelle environ 1350 € pour les maternelles environ 4060 € pour les élémentaires Total ~ 5420 €	A dépenser avant le 31/12/2023 Les montants des budgets sont calculés sur l'effectif de rentrée.
Sortie Randa Ardesca CE/CM	673 € (devis déjà présenté)	Budget 2024
Cycle escrime CE/CM	684 € (devis signé par la Mairie)	Budget 2023
Intervenante musique	400€ / classe en maternelle et GS/CP 800€ / classe en CE/CM Total = 2400 €	Budget 2023

→ Pour tous ces investissements, la mairie est remerciée en conseil d'école.

■ Budgets alloués par l'association « Les enfants d'abord » :

Nature du budget	Montants
Une sortie/classe (transport et entrées) maternelle/CP	Transport pour le musée d'Alès 565 € pour les maternelles et GS/CP

Budget achat de matériel en fonction des projets	Achat d'aiguilles de tricot et laine Achats à venir de 2 slacklines et 2 jeux de prises d'escalade
Enveloppe pour l'acquisition des livres de Noël (rapportés dans les familles) ainsi qu'un budget par classe (pour l'achat de jeux qui resteront dans les classes).	Livres achetés à « Lire c'est partir » pour 93€ Budget cadeau collectif : 100€/classe soit 400€
Budget cuisine à l'épicerie Utile	De 50 à 100€

→ Pour tous ces investissements, l'association « Les enfants d'abord » est remerciée en conseil d'école.

c) Matériel et locaux

Des travaux ont été effectués durant l'été et les dernières vacances :

<i>En maternelle</i>	<i>En élémentaire</i>
Fixation des porte-manteaux	Vissage la table ronde au pied rouge des GS
Installation d'une étagère dans l'urinoir	Installation dans les toilettes d'un distributeur de savon mural en GS/CP
Installation d'un filet (salle du haut) pour stocker les ballons de pilâtes	Changement de la lunette des toilettes GS/CP
Consolidation de l'angle de la cabane sous l'escalier dans la cour	Vissage plus solidement les étagères de la bibliothèque GS/CP
Installation d'un tuyau d'arrosage souple avec un enrouleur	Vérification de la serrure de la porte d'entrée CE
Traçage dans la cour d'un circuit vélo	Fixation au mur le porte-cartes jaune dans la classe CE
Elagage des platanes	Vérification des goulottes électriques qui se déboitent en CE
	Fixation d'un radiateur et vérification des autres radiateurs en CM
	Changement du joint de la porte intermédiaire entre la véranda et la salle de classe CM
	Elagage des platanes

■ Avaient été également demandé l'enlèvement de la table à langer dans la douche maternelle et un démarrage des peintures des salles de l'école en commençant par le bureau de direction (dont les murs s'effritent) ; pour le moment ces travaux n'ont pas été réalisés.

Réponse élus : Pour la table à langer, elle ne sera pas enlevée pour le moment car elle pourrait être utile à l'avenir. Il suffit de la replier.

Prise de paroles enseignants : Les enfants sont changés debout car la table est trop haute. Les personnels (ATSEM et AESH) ont pour consigne de ne pas s'en servir.

Prise de paroles élus : Pour les peintures, le bureau ne sera pas fait en premier, car il présente des problèmes d'humidité dont il faut d'abord trouver l'origine. Pour les peintures des classes, il faut voir avec l'emploi du temps des services techniques.

■ Sont également signalées :

- Une entrée d'eau par la fenêtre de la classe maternelle,
- La serrure de la porte d'entrée maternelle qui bloque et empêche d'ouvrir la porte.

■ La mairie précise que la salle de restauration des maternelles/CP a été insonorisée durant les vacances par la pose de plaques phoniques. Le dispositif est efficace et évite la résonnance.

■ Depuis le 27 juin 2022, cela fait le 5^{ème} Conseil d'école qui nous parlons du bilan énergétique des bâtiments scolaires en vue de travaux d'isolation et de pose de climatiseurs, y a-t-il enfin une date de passage du SDE07 ?

Réponse élus : Le SDE07 va visiter le site avant fin novembre. Le diagnostic sera rendu avant fin janvier 2024.

■ Au retour de ces vacances, le chauffage (radiateurs électriques) a été mis en route par la directrice. Or, ils ne se sont pas déclenchés en maternelle. Serait-il possible que ce soit à l'avenir les services techniques qui passent pour mettre le chauffage ?

Réponse élus : Il n'est pas possible de demander aux employés de venir le dimanche. Mettre le chauffage plus tôt ne contribue pas à faire des économies.

A l'avenir, la directrice ne viendra plus mettre le chauffage pendant les vacances.

■ Hygiène des locaux : Le ménage des vacances d'été s'est déroulé sur quelques jours en début d'été, puis pendant 15 jours à la fin août par Mme DELATTRE avec l'aide ponctuelle de Mme GIANGIORDANO.

La fiche détaillée de ménage a été distribuée aux personnels.

L'équipe enseignante a constaté un ménage complet et efficace pour les salles de classe.

Un décapeur à vapeur a été acheté pour décoller les joints des carrelages.

Nous espérons que cet appareil sera utilisé dans les salles de classe, car les sols nécessiteraient un nettoyage en profondeur.

L'équipe enseignante demande s'il serait possible d'inscrire à la fiche de poste du personnel de ménage le réaménagement de la salle de classe une fois le sol sec (chaises, bancs, tapis...).

■ Matériel : Transmission d'un devis en Mairie pour l'achat d'un bac à sable et un tapis pliable (établi chez Manutan pour un montant de 694,50 €). En effet, il est projeté d'équiper la cour élémentaire d'un bac à sable pour créer plus de zones de jeux.

Réponse élus : Les élus sont perplexes quant à l'utilisation du bac à sable dans la cour élémentaire, notamment pendant le temps périscolaire.

Prise de paroles parents délégués : Les enfants de GS ont besoin de jeux adaptés à leur âge dans la cour élémentaire.

■ Au niveau informatique, nous sommes toujours en attente d'une maintenance sur l'ensemble des matériels.

Nous présentons à nouveau les priorités auxquelles sont venues s'en ajouter d'autres depuis novembre 2022 :

- Doter la classe de CE d'un ordinateur portable fonctionnel
- Procéder au changement du photocopieur.
- Posséder un scanner sur l'école (Actuellement la directrice scanne les documents de chez elle avec son matériel personnel)
- Portable de direction en très mauvais état, stockage des données de l'école sur un disque dur externe personnel.
- Maintenance urgente sur l'ordinateur de maternelle qui se bloque et présente des lenteurs anormales.

Les iPad Apple de Chandolas ont été réinitialisés par la marque. Nous sommes en attente de l'ERUN pour venir installer des applications et logiciels pédagogiques sur celles-ci.

Prise de paroles élus : Après recherche, il n'y a effectivement aucun contrat de maintenance pour le numérique de l'école avec Numerian. La mairie se charge de les contacter au plus vite.

■ En maternelle, plusieurs projets lancés par l'association « Les enfants d'abord » de constructions d'une mini-serre pour le jardinage et de cabanes en bois (en remplacement de celles en plastique) ont été présentés à l'équipe. Est-il prévu que ces projets aboutissent ?

Réponse parents délégués : Pour les cabanes, l'association propose de créer un appentis dans l'ancien bac à sable afin de créer un préau avec cloisonnement. Cette réalisation est à chiffrer, des parents seront sollicités pour sa construction. La mairie valide ce projet.

Pour la serre, il faut effectivement la finaliser avec des plaques de plexiglass et des bâches de serre agricole.

Pour le matériel d'équilibre, des devis ont été transmis à l'association (slackline chez Decathlon pour 15m = 39€, pour 25m = 50€ - prises d'escalade pour les arbres chez France Trampoline pour 12 prises = 39,92€). Le président de l'association a validé ces investissements.

d) Sécurité

Cadre sécuritaire

■ Niveau en vigueur du Plan Vigipirate : « Urgence Attentat »

Positionnement des barrières devant les accès de l'école.

Portails fermés à clé, même pendant les temps de garderie (système de sonnette installé). Vérifier la sonnette en maternelle qui ne fonctionne plus.

Bibliothèque fermée sur les temps de garderie.

■ 1^{er} exercice de sécurité incendie, réalisé le 7 septembre 2023 dans de bonnes conditions. Suite à l'exercice, une fiche compte-rendu a été transmise en mairie et versée au registre de sécurité incendie de l'école. A noter que certaines alarmes en élémentaire émettent toujours un bip.

Un 2^{ème} exercice sera effectué dans le courant du 2^{ème} trimestre.

■ Dans le contexte sécuritaire, un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Attentat Intrusion sera effectué jeudi 16 novembre 2023. Le scénario retenu est celui de l'intrusion d'un individu dangereux au cours de la récréation nécessitant une mise à l'abri rapide des élèves et personnels dans le bâtiment scolaire.

Cet exercice devait initialement se dérouler jeudi 19 octobre 2023, mais en raison de l'attentat terroriste d'Arras, il a été demandé de reporter sa réalisation. Un compte-rendu de cet exercice sera transmis en mairie et versé à l'application PPMS. Nous ferons état de nos conclusions lors du prochain Conseil d'école.

Sécurité aux abords de l'école

Présentation par la mairie de l'aménagement définitif rue du docteur Chalvet :

Cet aménagement sert à fluidifier la circulation. La limitation de vitesse est à 20km/h. Le stationnement le long du mur de l'école est interdit. La rue est en sens unique (place de la mairie vers rue du Dolmen). Des places d'arrêt minute le long du mur de la propriété Chevalier. Des croisillons en résine vont être posés le 15 novembre. Le maire rappelle que les véhicules doivent rouler au pas dans cette rue.

Sécurité et surveillance dans la cour élémentaire

Nous avons présenté le Plan de Prévention Harcèlement scolaire lors du 3^{ème} Conseil d'école l'an dernier et il a été également évoqué lors des réunions de rentrée.

Lors du dernier conseil d'école, l'idée d'une réunion d'harmonisation des règles entre scolaire et périscolaire a été proposée.

Celle-ci a eu lieu entre les personnels communaux, les élus et la directrice le 6 septembre 2023. Ces échanges ont abouti à

un lissage des principes de surveillance de la cour, une harmonisation des règles et des sanctions et la mise en place de principes clairs de communication entre personnels, enseignants, familles et élus.

Ainsi, une charte du bon comportement a été envoyée à chaque famille pour lecture et signature. Des zones de jeux interdites ont été visuellement marquées par des enrouleurs (montée d'escaliers CM, petit préau). Des zones de jeux supplémentaires ont été créées (2 marelles tracées au sol) et vont être créées (traçage d'un autre jeu à venir après consultation des enfants, installation d'un bac à sable).

Les règles vont prochainement faire l'objet d'une présentation dans chaque classe et d'un affichage dans toutes les salles de l'école.

4/ Le règlement intérieur de l'école

Présentation ci-dessous des amendements portés au règlement intérieur :

Article 4 : IV - EDUCATION – VIE SCOLAIRE

Aucun objet connecté (de type montre connectée) n'est autorisé à l'école.

Les gouters sont interdits sur le temps scolaire. Les gâteaux et bonbons mous sont autorisés seulement à l'occasion des anniversaires.

Vote à main levée : « Adoption du règlement intérieur 2023/2024 »

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'École a adopté à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

Le règlement accompagné de la charte de la laïcité sera distribué à chaque famille et devra être signé.

5/ Les projets de l'année

•Projet bibliothèque : projet validé par l'IEN. Démarrage du projet le 3 octobre 2023.

Les 4 classes s'y rendent le mardi (journée banalisée pour les scolaires). Au programme : projets divers en fonction des projets littéraires de chaque classe (abécédaire, kamishibai, concours Les incorruptibles, rédaction d'un grimoire...). Les CE y vont exceptionnellement le jeudi jusqu'à la fin de leur cycle piscine.

Les enfants sont accueillis par Mme KAPLER, responsable de la bibliothèque et employée communale, ainsi que 4 bénévoles : Mme IUGHETTI, Mme HAMDANI, Mme PHILIPPEAU, Mme POLLIN.

• Intervenante musicale : Mme Oriane DARBOURET a débuté ses interventions le 11 septembre, chaque lundi, jusqu'au 15 janvier pendant 15 séances d'une heure pour les CE et CM et d'une ½ heure pour les maternelles et GS/CP. Séances et contenus de grande qualité.

• Piscine de Lablachère : classe de CE le mardi après-midi du 19 septembre jusqu'au 21 novembre. Les classes de CM et GS/CP s'y rendront en cycle massé sur une semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre. Lors de cette semaine de piscine, l'ATSEM de GS ne sera disponible à la journée que le lundi et mardi. Pour le jeudi et vendredi, Mme DELATTRE part en stage donc Mme SUBERCAZE sera présente à la journée dans la classe maternelle.

Remerciements aux parents agréés et non agréés qui nous y accompagnent.

• Projet « Equilibres et Déséquilibres » pour les maternelles/CP.

Reprise de ce projet cette année encore. Parcours moteur dans la cour maternelle : slackline, grimpe des troncs d'arbre avec des prises amovibles, poutres d'équilibre, parcours longitudinal sur les murs d'enceinte (tapis de type Crashpad pour la sécurité). Souhait de déplacement des zones de grimpe vers La Barque (terrain de camping) et lors d'une sortie envisagée sur les hauts de Silhol : nécessité de nettoyage de blocs.

• Cuisine et semaine du goût avec l'Auberge Les Murets de Chandolas : 16 et 17 octobre réalisation d'une soupe d'automne et découverte de la patate douce, dégustation et moments de partage. D'autres ateliers cuisines viendront dans l'année. Remerciements à M RIGNANESE et son équipe.

• Cycle pétanque : projet de mener un cycle pétanque avec le club de St Alban-Auriolles. Projet à définir. Participation de la classe de CE à une journée intergénérationnelle dans le cadre de l'International de Pétanque de Ruoms le 14 septembre. Organisation sur place très approximative, nous ne réitérerons pas notre participation.

• Projet Tricot pour les CE et CM avec 2 bénévoles, Mme CAMUS et Mme CHEVALIER. Préparation de petits objets pour vendre au marché de Noël : mitaines, cache-cou, bandeau...

• Sortie au Musée d'Alès pour les classes de maternelle et GS/CP, le 5 avril 2024.

• Projet EAC proposé par la Communauté de Communes d'illustration à la manière de Katsumi Komagata de décembre 2023 à mars 2024, célèbre créateur japonais de livres pour enfants, à destination des tout-petits. Dominique Thibaud et Coline Irwin de l'association Les trois Ourses interviendront dans les crèches intercommunales et les écoles maternelles de Lagorce, SaintAlban-Auriolles, Salavas et Vallon Pont d'Arc.

• Cycle escrime avec les Mousquetaires Vivarois pour les CE et CM sur 6 séances à partir du 10 novembre. Prolongement avec un cycle de lutte et de jeux d'opposition.

- Randa Ardesca sortie en mai ou juin 2024 pour les CE/CM sur une demi-journée avec visite du site, puis 3 ateliers : guerrier gaulois, textile et poterie.
- Randonnée CE/CM avec l'association « Au chevet des dolmens ». Découverte du patrimoine architectural et naturel du village, lecture de paysage...
- Randonnée à Sanilhac pour les maternelles et GS/CP : balade dans les châtaigneraies, au départ du village de Sanilhac, en chemin, passage au pied du pic de la Baume des Fées, richesse géologique, pressoir antique, abris sous roche, monument de la Résistance.
- Festival « Même pas peur » organisé par la communauté de communes Beaume-Drobie : les maternelles ont travaillé sur le thème de la peur pour inviter les familles à se rendre à l'évènement organisé sur Chandolas. Il est regrettable que l'équipe pédagogique n'ait pas plus été consultée ou impliquée dans ce projet.

7/ Informations diverses et questions transmises

- Hommage à Samuel PATY et Dominique BERNARD au sein de l'école : minute de silence respectée par les classes de GS/CP, CE et CM le lundi 16 octobre, en présence du maire de St Alban-Auriolles.
- Commémoration du 11 novembre sur les 2 communes : participation des élèves par la lecture de lettres de poilus,
 - à 11h au monument aux morts de Chandolas
 - à 11h45 au monument aux morts de St Alban
- Aide aux devoirs : 2 bénévoles cette année : Mme POINSOT et Mme CAMUS, ce qui permet de prendre en charge 8 enfants le mardi soir de 16h30 à 17h30 et 4 enfants le jeudi soir de 16h30 à 17h30. Les enfants bénéficiant de ce dispositif gratuit sont toujours choisis par l'équipe enseignante. Un grand merci aux 2 bénévoles.
- Actualité de l'association « Les enfants d'abord » : commande de chocolats de Noël, photos pour les calendriers le 9 novembre.

Question transmise : *Serait-il possible lorsque de fortes pluies sont annoncées (vigilance orange) sur la tranche horaire 12h/13h30 d'organiser le service de cantine dans la salle de classe des maternelles ?*

Pour le bien-être des enfants de PS et MS et pour rassurer les familles, ce dispositif pourrait-il être automatique sans nécessité de discussion préalable ?

Réponse élus : Non, ce n'est pas possible. Cela a été fait une fois à titre exceptionnel. Cette année, l'accent a été mis sur l'hygiène dans les réfectoires de cantine. De ce fait, d'un point de vue sanitaire et logistique (pas de véhicule pour descendre les repas, pas de frigo, pas de four), ce n'est pas possible. La mairie ne prendra pas ce risque. Il n'est pas possible non plus de créer une salle hors sac dans le logement au-dessus de la classe au vu de l'état de locaux.

La seule solution est que les enfants montent à l'élémentaire malgré les conditions météo. A cette occasion, il est rappelé qu'il n'est pas possible de tracer le cheminement des enfants sur la route.

- Prise de paroles élus de Chandolas : Pas de remarque particulière.
- Prise de paroles élus de St Alban-Auriolles : Le maire rappelle qu'il est attentif au bien-être des enfants et aux remarques des personnels. La mairie essaie de faire de son mieux pour satisfaire les besoins. Les investissements dans l'école depuis le début du mandat s'élèvent à environ 60 000€.
- Pensée pour Mme Céline CLABAU, décédée le 21 octobre 2023.

Fin de séance : 21h05.

A SAINT ALBAN-AURIOLLES,
Le 09 novembre 2023

La secrétaire de séance
Mme BINARD-RIBAULT

La directrice de l'école
Mme TEYSSIER